

Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 11, 247-266, 1986
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

**NEOCODAGE ET DISCOURS DE LA PRESSE: LE MOT COMPOSE DANS LE
QUOTIDIEN SUISSE-ROMAND *LE MATIN***

1. La presse écrite a toujours été avec la publicité l'un des objets privilégiés pour l'analyse du renouvellement lexical d'une langue et plus particulièrement du français¹. Il s'agit alors de constituer des corpus quantitativement représentatifs qui permettent des constatations sur les tendances néologiques du lexique². Au niveau méthodologique, cette démarche revient à extraire les mots de leur contexte pour les analyser ensuite sur le plan de la langue, ce que E. Coseriu réduit à la formule suivante: "on crée pour les besoins de la parole, mais on crée dans la langue" (Coseriu 1982, 7). D'habitude cette vision des choses est liée à une conception selon laquelle un néologisme doit être entériné par l'usage et légitimé par l'insertion dans le dictionnaire pour être reconnu comme un élément de la langue³. Cependant, on constate que dans la presse ou dans la publicité une grande partie des néologismes sont des hapax qui ne dépassent jamais les limites du texte qui les a produits. Les traiter de simples mots sauvages revient pourtant à ignorer un aspect tout aussi fondamental du changement lexical que la consécration du néologisme par l'usage: Le lexique ne s'appuie pas exclusivement sur les unités socialement établies par l'usage, il admet encore une grande série d'unités potentielles qui ne figurent que de manière épisodique dans la mémoire lexicale (cf. Lüdi 1983, 112; Kanngiesser 1985, 141). Cette conception suppose que les règles de la formation des unités lexicales font partie de la compétence du locuteur, ce qui lui permet d'encoder ou de décoder des formes néologiques.

1.1. Du point de vue du locuteur l'appartenance d'une unité lexicale à la langue, respectivement à la parole, est une question de norme dans la mesure où celle-ci admet ou

proscrit l'emploi d'un mot selon son acceptabilité dans les différentes situations de communication. Pour le locuteur, les paramètres pertinents pour la reconnaissance et le décodage d'un néologisme sont davantage la mémorisation et la transparence respectivement l'opacité d'une construction⁴. Dans la perspective énonciative, le critère du néocodage n'est donc pas la nouveauté absolue d'un terme mais la résistance que celui-ci oppose à la compréhension dans le cas où il n'est pas mémorisé par le(s) locuteur(s). On peut supposer qu'une partie des néologismes passent inaperçus pour autant que leur sens soit parfaitement calculable à partir des règles lexicales (cf. Lüdi 1983, 115).

2. Une théorie du lexique et de la formation des mots doit rendre compte de cette dimension en répondant surtout à deux types de questions:

- 1°) Quels sont les mécanismes susceptibles de produire un effet de transparence ou d'opacité tant au niveau du signifiant qu'à celui du signifié dans les différents types de formation d'unités lexicales?
- 2°) Quels sont les principes qui limitent la classe des mots possibles (Kangniesser 1985, 142)? Ou encore: Comment s'opère au niveau de l'énonciation le filtrage qui attribue les unités néologiques soit à la mémoire épisodique soit à la mémoire à long terme?

La réponse à ces questions ne peut être trouvée à l'intérieur de la seule lexicologie. Le néocodage se rencontre plus fréquemment dans certains genres textuels que dans d'autres; la publicité, la presse écrite et certains domaines scientifiques p.ex. sont propices à la créativité lexicale et ceci pour des raisons fort variées.

Ceci nous amène à poser l'hypothèse que le néocodage relève en partie des stratégies discursives analysables dans le cadre d'une théorie de la typologie textuelle ou discursive.

3. Dans un premier temps, nous n'avons pas besoin de corpus quantitativement représentatif pour soutenir cette

hypothèse. Nous proposerons au contraire une analyse ponctuelle d'un aspect du néocodage dans un seul quotidien suisse romand: les mots composés dans *Le Matin* (dorénavant *LM*). Ce journal ne manque pas de frapper le lecteur régulier que nous sommes devenu pour des raisons professionnelles⁵ par la verve créatrice et surtout par la fréquence de mots composés inédits. Ce phénomène nous est ainsi apparu comme un objet idéal pour une recherche sur la formation des mots au carrefour de la lexicologie et de la linguistique textuelle ou discursive.

4. Du point de vue typologique, le journal est une variante spécifique du genre de l'information qui se définit par des configurations situationnelles et des stratégies discursives spécifiques⁶. Les articles peuvent être attribués à ce que nous appelons les micro-genres (Münch 1986) qui correspondent *grosso modo* aux rubriques d'un journal, tels que les reportages sportifs, le commentaire politique, les faits divers etc. Ces formes relèvent de composantes situationnelles différentes qui se manifestent au niveau textuel sous forme de traces énonciatives distinctives qui permettent à leur tour de différencier les genres. Les mécanismes énonciatifs du discours de l'information de tous les genres s'avèrent complexes. Dans *LM* p.ex., les différents articles sont signés par des journalistes qui participent toutefois à une énonciation collective caractéristique de ce journal. Ceci est liée à une certaine attitude normative de la part du journal qui limite la pertinence des paramètres individuels de l'énonciation des différents journalistes⁷. Il s'ajoute à cela que chaque article résulte en fait d'une sorte de poly-énonciation: D'abord, parce que l'information est souvent déjà structurée par les sources que le journaliste reprend pour rédiger son texte. Ensuite, parce que la rédaction d'un article fait le plus souvent intervenir plusieurs énonciateurs, le

journaliste n'assumant généralement que le corps même du texte. D'autres complètent l'article par des titres, des corrections stylistiques ou le transforment même par des coupures.

Nous considérons donc que nous pouvons faire abstraction des paramètres individuels de l'énonciation dans le cadre de cette analyse. D'ailleurs l'hypothèse d'une énonciation globale ou collective dans **LM** est de plus étayée par le fait que le néocodage affecte spécialement certains micro-genres et non pas les articles de journalistes individuels.

5. Le mot composé a toujours préoccupé les lexicologues pour les difficultés qu'il posait à une théorie de la formation des mots. En effet, il est irréductible à la seule dimension morphologique. Depuis le célèbre traité d'A. Darmesteter (1875), le mot composé est considéré comme un phénomène qui se situe à cheval sur la syntaxe et la lexicologie. "Proposition en raccourci" (Darmesteter 1875, 4), le mot composé passe au lexique par sa construction elliptique. Depuis Darmesteter, l'idée du fondement syntaxique du mot composé se retrouve jusqu'à nos jours dans tous les travaux. Elle peut être considérée comme un acquis bien que les relations du mot composé à la syntaxe soient interprétées de manières souvent très différentes selon les présupposés théoriques des différents auteurs (cf. Benveniste 1967, Guilbert 1975, Catach 1981, Heger 1976²).

5.1. Cependant les conceptions divergent lorsqu'il s'agit de définir en intension et en extension le phénomène. Pour Darmesteter la composition est une "union intime des mots" qui "offre une idée nouvelle que l'on ne pourrait trouver dans les éléments pris à part" (Darmesteter 1875, 11). Elle se distingue de la juxtaposition qui ne produit qu'une "réunion de termes rapprochés par les hasards de l'usage" (ad loc.cit.). Ch. Bally (1932, 101-108) cherche à préciser cette définition peu rigoureuse par un certain

nombre de critères formels qui distinguent le composé en tant que "syntagme virtuel" du groupe syntaxique. Impossibilité d'actualiser l'un des éléments du composé par un déterminant; réduction d'un élément à un radical pur comme dans les constructions avec porte-; ou encore la possibilité d'être remplacé par un mot unique sont quelques-uns des traits qui séparent le mot composé du groupe syntaxique.

5.2. La notion de commutation qui apparaît en germe chez Bally est aussi à l'origine de la définition du mot composé dans la linguistique fonctionnelle. A. Martinet propose (1967) le terme de syntème qui désigne dans sa version la plus récente (Martinet 1985, 37) "un signe linguistique que la commutation révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comporte vis-à-vis des autres monèmes de la chaîne comme un monème unique". Cette définition efficace et très vite reprise par la recherche (Rohrer 1967, Piacentini 1981, Catach 1981) a cependant pour nous deux désavantages:

- 1°) Elle s'applique autant au domaine de la composition qu'à celui de la dérivation. Elle ne permet donc pas de saisir le passage d'un élément de la composition du statut de monème libre à celui d'un thème, voire, à celui d'un préfixoïde comme p.ex. dans porte-parole.
- 2°) A l'intérieur de la composition, la définition ne distingue pas entre les composés construits selon des modèles comme dans "tire-bouchon" ou "pomme de terre" et les composés résultant d'un processus de figement par l'usage comme dans "jeune fille" (cf. Martinet 1985, 35).

5.3. Il est vrai que les deux types de construction ont un comportement identique par rapport à la commutation. Toutefois, dans une perspective énonciative, il y a lieu de traiter séparément les deux variantes. Le figement d'un syntagme provient de son usage réitéré et probablement aussi d'une généralisation de son emploi en dehors du type

discursif qui l'a produit; dans ce cas, le passage du syntagmatique au paradigmatique sera presque imperceptible. Ce type est donc inutilisable dans une stratégie cherchant à produire des effets de néocodage dans le discours, comme c'est le cas pour la publicité ou certaines formes de la presse écrite. La formation sur modèle, par contre, a un effet paradigmatique immédiat. Elle se donne d'emblée à voir comme un concept nouveau.

6. Indépendamment de leur construction, les mots composés posent le problème de la cohérence. Pour la lexicographie, la cohérence du mot composé dépend à la fois de sa construction interne et de son autonomie. Selon Nina Catach (1981, 33), l'intégration du mot composé au lexique se fait en trois phases:

- dans la première, le syntème est encore proche de la phrase dont il est issu;
- dans la deuxième, le syntème est ressenti comme métaphorique ou analogique;
- dans la troisième, le syntème acquiert sa cohérence en se détachant petit à petit de ses antécédents.

6.1. Du point de vue énonciatif, la cohérence du mot composé s'inscrit dans la catégorie plus générale de la cohérence textuelle. Selon le degré de sa transparence, voire, de son opacité dans un contexte donné, le néologisme présentera un obstacle plus ou moins grand à son décodage, ce qui a pour effet de menacer proportionnellement la cohérence textuelle dans son ensemble. La cohérence d'un mot composé, surtout dans le cas du lexique potentiel, ne peut donc se concevoir comme le seul produit du temps au niveau de l'usage. Elle dépend au même degré des propriétés sémantiques du composé, c'est-à-dire de sa capacité de signifier hors contexte.

6.2. Au niveau textuel, la cohérence du mot composé se construit sur deux axes: le premier, de caractère paradigmatique, détermine le composé à partir des règles de la

formation des mots et des compatibilités sémantiques des unités lexicales; le deuxième, de caractère syntagmatique, interprète les relations internes du composé au moyen du contexte. L'hypothèse est que dans le néocodage par composition les deux axes sont en relation inversement proportionnelle: un mot transparent du point de vue de sa formation n'a pas besoin d'opérations supplémentaires d'ancrage par le contexte. L'opacité d'un mot, en revanche, est obligatoirement compensée par le contexte p.ex. sous forme de paraphrase explicative. Nous supposons que les mots potentiels relevant de la mémoire lexicale épisodique appartiennent en grande partie à la deuxième catégorie.

6.3. Dans cette conception, le classement des néologismes dans *LM* sera d'ordre sémantique et discursif et ne coïncidera pas forcément avec les catégorisations formelles que propose p.ex. Piacentini à la suite de Martinet pour les néologismes publicitaires (Piacentini 1981).

7. Le traitement du mot composé par les lexicographes est souvent peu systématique; N. Catach (1981) l'a montré à propos de l'ortographe parfois divergente d'un dictionnaire à l'autre. Un terme comme "aire de jeu" qu'on a p.ex. pu lire dans *LM* est attesté dans le *Dictionnaire des mots contemporains* (1980) de P. Gilbert avec une première occurrence datant de 1966. Il n'a cependant jamais été enregistré par les dictionnaires courants tels que *Le Petit Robert*, *le Lexis*, *le Dictionnaire du Français contemporain* ou encore *Le Grand Robert* et *le Trésor de la Langue Française*. La lexicographie n'est pas exempte des contraintes discursives. Loin d'être de simples témoins, les dictionnaires incluent des mots au trésor de la langue ou les en excluent selon des mécanismes qui leur sont propres et qui ne sont souvent rien moins que transparents. La pratique langagière des locuteurs en matière de lexique ne coïncide par conséquent pas forcément avec la pratique des

lexicographes, ce qui rend difficile la délimitation de concepts tels que "néologisme" ou "mot potentiel".

Faute d'autres moyens efficaces, les dictionnaires restent pour l'instant la référence pour évaluer le caractère néologique d'un mot. Nous sommes conscients du fait que le recours au dictionnaire n'est que partiellement compatible avec l'approche énonciative du néocodage que nous proposons ici. Cependant, il nous a été matériellement impossible de compléter notre analyse par des enquêtes auprès des lecteurs de *LM*.

8. Considérons d'abord une première série d'exemples de mots composés qui paraissent parfaitement transparents hors contexte:

[1] centre de fitness (5.2.86), traineau à moteur (3.3.1986), hangar à ratrac (6.3.86), aire de jeu (6.3.86), bus navette (6.2.86)

Il s'agit de composés à fonction référentielle dominante dans le sens de Jakobson; ils ont été visiblement créés pour les besoins de la désignation. On constate cependant que sur le plan de l'expression, ces composés ne sont pas caractérisés par un formalisme strict qui permettrait de prédire la nature des relations entre les éléments associés. On observe d'ailleurs souvent que la préposition qui lie formellement les éléments est supprimée sans que la transparence du composé en souffre:

[2] cocktail météo (25.1.86) < (cocktail de météo)
carte plastique (20.1.86) < carte en plastique
feuille maladie (20.1.86) < feuille de maladie
camion pompes (12.2.86) < camion à pompes
opération sauvetage (3.3.86) < opération de sauvetage⁸

8.1. E. Benveniste (1967, 146) et E. Coseriu (1982, 6) affirment que ces relations ne sont pas de nature syntaxique mais d'ordre logique et abstrait. Elles correspondent à des rapprochements de choses et doivent ainsi être interprétées par le recours au savoir encyclopédique et à l'expérience

pour produire au niveau linguistique des paraphrases interprétatives:

hangar à ratrac = hangar destiné à abriter des ratracs
traîneau à moteur = traineau (qui a/équipé de/muni de) un moteur

8.2. A partir de ces exemples, on peut donc affirmer que, lors de son apparition, tout composé a un caractère sémantiquement vague qui est dû à l'indétermination des relations entre les éléments qui y sont combinés. Toujours est-il qu'un composé transparent possède une structure logique qui permet de lui associer une paraphrase interprétative par un recours au savoir extralinguistique.

8.3. Du point de vue d'une théorie de la formation des mots, ces observations contribuent à éclairer le statut syntaxique des composés: Ces mots ne se construisent pas à partir de phrases réalisées en structure de surface mais à partir d'une structure abstraite qui, selon les théories, est de nature syntaxique ou logique. Cependant, l'interprétation du mot composé passe obligatoirement par une paraphrase linguistique. Il nous semble donc que les conceptions qui considèrent le mot composé comme l'ellipse d'une phrase réalisée en surface confondent la perspective de la production et de l'interprétation de ce type de formation.

8.4. Du point de vue énonciatif, cette catégorie de composé n'est pas marqué par une stratégie spécifique au type discursif en question. Les mécanismes sémantiques à l'oeuvre dans ces composés font partie d'une opération globale d'ancrage référentiel. C'est ainsi p.ex. que le composé "traîneau à moteur" [1] est donné comme paraphrase explicative du composé "motoneige" apparemment jugé opaque par *LM*:

[3] "Engin indispensable dans les plaines du Grand Nord, la motoneige, sorte de traineau à moteur, est plutôt mal vu [sic!] en Suisse." (3.3.86)

9. Cependant, la situation change lorsqu'on constate que **LM** lance parfois plusieurs termes concurrentiels pour une seule notion. A titre d'exemple cet article dans lequel apparaît la variante déjà citée dans [2] du syntème lexicalisé *carte en plastique*. Sous le titre significatif "plastique à la carte" accompagné d'une photo montrant quantité de ces petites cartes, **LM** offre au lecteur trois synonymes pour désigner le même objet:

- [4] le miniformat plastifié, la carte plastifiée (2 occurrences),
la carte plastique (2 occurrences) (20.1.86)

Du point de vue linguistique, le titre de l'article est tout à fait polyvalent. A la diversité des cartes correspond dans le journal une diversité des désignations.

9.1. Ceci montre d'abord que les différents besoins de la désignation ne sont pas liés à des formes linguistiques déterminées. L'hypothèse est cependant permise que la création dans **LM** n'est pas toujours motivée par les besoins de la désignation; à première vue, elle semble plutôt relever de ce que Guilbert (1975, 41) appelait la néologie stylistique. Recherche de l'expressivité et témoignage de l'originalité profonde de l'individu parlant en serait les motifs d'après Guilbert, qualités qu'on trouverait surtout chez les écrivains et qui se résument sous l'étiquette de la fonction poétique. Or, l'usage d'éléments poétiques paraît contraire au principe de l'économie des moyens caractéristiques pour le genre de l'information qui est tourné vers le référentiel. Cette apparente contradiction s'éclaire lorsqu'on situe le journal dans le paysage de la presse suisse romande. **LM** se conçoit lui-même comme un deuxième journal, donc comme le journal qui se lit après le quotidien local habituel. D'après ce qu'en disent ses producteurs, **LM** est en plus conçu pour une lecture rapide, 15 à 20 minutes au grand maximum. Etre lu après les informations de la télévision, de la radio et après un premier journal signifie

pour un tel quotidien le déplacement de son objectif principal qui est l'information. On doit soit privilégier d'autres formes d'actualités soit présenter l'actualité sous d'autres formes que les confrères. **LM** fait l'un sans renoncer à l'autre. En privilégiant le sport, les faits divers et les activités des vedettes ou des prétendus vedettes du cinéma, de la télévision et de la variété, **LM** cultive des domaines apparemment très prisés par le lecteur. En même temps, ce quotidien s'efforce de promouvoir "un certain style" qui lui permet de se distinguer des autres journaux. Il se pourrait bien que l'innovation lexicale ne soit pas vraiment motivé par le génie poétique des journalistes, mais qu'elle fasse partie d'une stratégie qui a surtout pour objectif d'afficher une telle originalité.

9.2. Dans ce contexte, la créativité lexicale doit être rapprochée d'autres formes de néocodage (telles les jeu de mots) fréquentes surtout dans les titres de **LM**:

- [5] 1°) Création de structures homophoniques:
Aubert sait planter (20.10.85) < Aubert s'est planté
"One man chevaux" en piste (19.7.86) < One man show
"Nez en moins..." (26.10.85) < Néanmoins
2°) Modification de locutions ou de titres:
«Je bosse, donc je suis...se!» (1.3.86) < "Je pense, donc
je suis"
Nos cousins d'Amérique (21.3.86) < L'oncle d'Amérique
Touche pas à mes poils (19.7.86) < Touche pas à mon pote
Tropique du désir (19.7.86) < Tropique du cancer/du capri-
corne (Miller)
Alpes de sang (26.7.86) < Noces de sang (Lorca/Saura)
3°) Pseudo-création:
Hoste, l'aNimes...ateur!° (19.7.86)
il re-bus (6.2.86)

Ces procédés se fondent tous sur un jeu de modification qui ne peut fonctionner que si les structures modifiées sont connues par le lecteur. Pour celui qui sait les décoder, ils créent un implicite explicité qui vise l'établissement d'une complicité entre le journal et son lecteur.

9.3. Les exemples suivants relèvent du même ordre de phénomènes. Il s'agit de composés qui modifient un syntème déjà lexicalisé¹⁰:

- [6] self-défense (1.1.86) < self-service
- dame de fer (24.1.86) < homme de fer/main de fer
- La noce rock'n Ross (1.2.86) < La noce rock'n roll
- hiver-dose (5.2.86) < over-dose
- parole d'ordinateur (14.2.86) < parole d'honneur
- ras-le-pot¹¹ (28.2.86) < ras-le-bol
- pompe à fric (4.3.86) < pompe à essence
- le prêt-à-jeter (26.7.86) < le prêt-à-porter
- état de cierge (19.7.86) < état de siège

Le fait que la plupart de ces constructions se trouvent dans des titres ou des sous-titres révèle que leur opacité apparente est un élément de la stratégie discursive. Le titre du journal a pour fonction principale d'attirer l'attention du lecteur et d'assurer l'entrée dans le texte. Il participe donc de la stratégie de la séduction. Dans le cas précis du *Matin* qui compte avec un lecteur ne cherchant pas des informations précises mais plutôt le fait divers quelque peu émoustillant, cette stratégie est composée des aspects suivants:

- 1°) Une information à la fois forte et lacunaire. Le lecteur doit y trouver au moins un élément accrocheur qui éveille son intérêt. Cet élément doit être précis et contenir le thème central sans pour autant être redondant au point qu'il permette d'anticiper sur le contenu de l'article. La structure privilégiée de cette stratégie est la nominalisation en ce qu'elle permet de condenser le thème principal de l'article en un ou plusieurs concepts (Moirand 1975, 69 sq.).
- 2°) Le caractère inhabituel de l'information s'annonce au niveau de la forme linguistique par des constructions insolites.
- 3°) Dans la mesure du possible, la séduction s'exerce à la fois au niveau verbal et au niveau iconique. Aussi le titre est-il généralement accompagné d'une image évocatrice¹². L'image se retrouve souvent dans le caractère imagé des expressions utilisées dans les titres.

9.4. Vu sous ce jour, le néocodage par composition prend une dimension supplémentaire. Le mot composé, surtout lorsqu'il est opaque, répond de manière idéale aux exigences des stratégies appliquées dans les titres: D'une part, il permet de nominaliser tout en restant évocateur ou allusif, d'autre part, il permet de produire des constructions insolites sans violer des règles de formation de mots.

9.5. Ces néologismes ne visent donc pas en premier lieu la création de nouvelles unités lexicales. Dans les articles de *LM*, ils contribuent plutôt à l'instauration d'une polysémie produisant une ambiguïté initiale qui ne peut être levée que par la lecture du texte qui suit. Le fait que ce type de néocodage n'affecte pas tous les micro-genres du journal mais se concentre principalement sur la "une" et ce qu'on appelle généralement les faits divers ne peut que confirmer cette analyse. L'emploi de ces néologismes est hautement spécialisé et se limite en général à l'échantillon textuel qui les a produits; si bien qu'ils n'ont presque aucune chance de dépasser l'enregistrement dans la mémoire épisodique du locuteur. Il reste cependant que ces composés sont des unités lexicales potentielles.

10. Ces constatations valent en grande partie aussi pour un dernier groupe de néocodage par composition dans *LM*. Ce sont des mots qui ne s'inscrivent pas dans une matrice préexistante mais se forment épisodiquement à partir d'unités lexicales simples. Dans la plupart des cas, il s'agit de constructions du type N + N sans particule syntaxique pour les lier. Voici quelques exemples:

- [7] bébé-suspense (2.1.86), bébé-pilule (2.1.86), dentelle-démocratie (8.1.86), homme-bus (6.2.86), séance sandwiches (10.2.86), porno-croissants (10.2.86), âge-robot (10.2.86), sex-charter (11.2.86), homme-sémaphore, homme-trolley, homme-tram (tous 14.2.86), trésorier-funambule (14.3.86), oeuvre-gag (26.7.86)

10.1. Benveniste (1967) a postulé pour les composés deux types de constructions logiques:

- 1°) Un premier qui repose sur un rapport de détermination rapprochant ainsi des choses comme dans "oiseau-mouche" ou créant de nouvelles catégories sémantiques comme dans "bus navette" p.ex.
- 2°) Un deuxième qu'il appelle biplanaire et qui établit une relation entre signe et référent; ce type ajoute une proposition prédicative de qualité à une prédication d'attribution. Il s'applique à des termes comme "rouge-gorge".

La distinction établie par Benveniste recouvre en fait les notions bien connues de composé endocentrique et exocentrique; une distinction que Benveniste (1967, 156) refuse cependant aussi bien que Coseriu (1982, 5) du fait qu'elle ne concerne pas la signification mais la désignation.

10.2. Malgré les affirmations généralisatrices de Benveniste, nous constatons que nos exemples n'entrent qu'en partie dans sa catégorisation. Des termes comme "oeuvre-gag" ou "trésorier-funambule" manifestent en effet un rapport de détermination qui repose sur une proposition prédicative. Ces mots ne sont pas pour autant transparents; ils combinent un terme dénotatif (le déterminé) à un terme connotatif (le déterminant), ce qui rend leur interprétation hors contexte difficile. Des constructions comme "séance sandwiches" ou "bébé-pilule" n'entrent cependant dans aucun des deux types¹³. En fait, il ne s'agit pas là d'association logique de deux éléments mais de syntagmes condensés qui doivent être reconstruits à travers le contexte pour être compris. Comme les synthèmes discutés plus haut, ces composés créent des ambiguïtés qui sont levées par le contexte à l'aide de différentes stratégies au fur et à mesure de la progression textuelle.

10.3. Deux exemples relevant de deux stratégies différentes pour illustrer ces constatations: Le synthème "oeuvre-gag", du type prédicatif, apparaît d'abord sous forme de titre. Sa désambiguïsation se fera en plusieurs

étapes dans le texte. D'abord sous forme d'un synonyme dans le sous-titre: "Restaurateur victime d'une plaisanterie". "Oeuvre-gag" est ainsi défini comme un nom d'action. Cependant, dans le corps de l'article apparaît un deuxième synonyme qui définit le synthème comme un nom d'objet. La relation entre le synthème et son synonyme est clairement établie par une anaphore:

[8] "Au jour dit, une sculpture bizarre fut déposée devant l'établissement du restaurateur de Travers. Outre l'artiste, malgré lui, et les auteurs de cette oeuvre-gag, une quarantaine de badauds s'étaient déplacés pour admirer la «sculpture» composée de roues, d'un parasol (...)" (nous soulignons)

La définition du synthème s'achève sur la description de l'oeuvre qui explicite le caractère bizarre de la sculpture.

Définition par synonymes et description de l'objet auquel il réfère sont donc les moyens utilisés pour donner une signification à ce composé. On observera par ailleurs qu'il reste polysémique dans le texte même parce que il désigne à la fois une action et un objet. Sa cohérence interne reste très faible et dépendante du contexte.

10.4. Le deuxième exemple est plus complexe. Les constructions "séance sandwiches" et "porno-croissants" apparaissent dans un article qui est d'abord annoncé sous forme de gros titre à la "une" et développé à l'intérieur du journal. Le thème en est banal mais savoureux pour un journal de boulevard: l'offre de projections de film pornographiques dès 10h30 dans un cinéma genevois dont on ne manque pas de citer le nom. Dans ce texte, les deux termes ne sont pas donnés comme éléments accrocheurs ambigus. Le composé "porno-croissants" n'apparaît que tout à la fin de l'article où il fait écho au titre de la "une" qui annonçait "Café, croissant et porno". Entre les deux occurrences, le texte donne l'explication du fait que le titre ramène déjà à une image très illustrative et que le terme en question condense à l'extrême. Un mouvement semblable peut s'observer

pour "séance sandwiches". A la "une" nous lisons immédiatement après le titre, dans ce que les journalistes appellent le "lead":

[9] "Après avoir «inventé» les séances de midi, le propriétaire d'un cinéma genevois va plus loin aujourd'hui. Il offre désormais des séances de porno dès 10h30 le matin."

Ce passage est repris et condensé dans le surtitre et le titre qui coiffent l'article à l'intérieur du journal:

[10] Après les séances sandwiches (surtitre)

Le porno du réveil (titre)

Le terme est donc introduit sous forme de synonymes. Le rapprochement entre "sandwich" et "midi" devrait être immédiatement compris par le lecteur à partir du contexte qui le renvoie à l'expérience de la vie quotidienne. Pour éliminer complètement le risque d'un malentendu, le néologisme est repris dans le texte sous forme de paraphrase:

[11] "Il fut le premier en Suisse romande, à inventer les séances de midi. [...] Aujourd'hui, l'érotisme sur le pouce et à l'heure du sandwich marche plutôt fort."

10.5. Ces exemples montrent que ce type de mots composés ne résulte pas d'une simple association de concepts dans des rapports de détermination ou de prédication-attribution. Il s'agit plutôt d'une réduction d'énoncés à une forme lexicale selon différentes modalités et selon les besoins des stratégies adoptées par l'énonciation. Ces composés sont bien construits du point de vue de la forme mais restent sémantiquement parlant ambigus. Le contexte n'arrive pas à les doter d'une relation interne suffisamment explicite pour qu'ils acquièrent une signification autonome. C'est la raison pour laquelle ces constructions sont toujours accompagnées de synonymes ou de paraphrases qui garantissent la cohérence à la fois du mot et du texte.

10.6. On serait ainsi tenté de classer ces formes sous la rubrique des jeux de mots que **LM** cultive p.ex. dans les

titres comme nous l'avons montré. Cependant, ce jeu recouvrant la forme d'une création lexicale, il suggère en même temps un mouvement désignationnel. La création par composition dans **LM** se rapproche ainsi de celle de la publicité dans laquelle l'inflation de néologismes voudrait faire croire au renouvellement constant des objets de consommation dont nous sommes entourés.

10.7. A vrai dire, cette forme de création inverse le mouvement de la désignation que la linguistique a toujours supposé être à l'origine du néocodage lexical. A titre d'illustration, nous nous permettons de citer encore une fois E. Coseriu qui affirme que "les mots composés sont en effet créés en raison des besoins de la désignation" (1982, 7). Coseriu suppose donc que l'apparition des choses précède celle des noms qui les désignent. Les exemples que nous venons de présenter montrent cependant que l'apparition d'un mot suggère l'existence d'une chose qui lui correspond. Sur le plan discursif, nous serons ainsi tenté de conclure en disant qu'à l'instar de la publicité qui crée des objets de consommation, **LM** crée à travers ces mots composés des objets d'information.

11. Du point de vue d'une théorie de la formation des mots, nous avons insisté avant tout sur les notions de transparence, d'opacité et de cohérence. Nous distinguons deux groupes de composés par rapport à ces critères. Les termes du type "aire de jeu" sont apparus transparents de par leur cohérence interne, leur contenu sémantique bien délimité et la relation du signe au référent qui est bien établie. Ils peuvent donc facilement être mémorisés. Rien n'empêche en fait leur lexicalisation qui nous paraît effectivement une question de l'usage. "aire de jeu" p.ex. fait partie d'un programme très productif et les dictionnaires ont déjà enregistré des mots de ce type. La situation se présente de manière différente pour le deuxième

groupe des composés analysés pour lesquels la notion de mot potentiel prend un autre sens. Il paraît en effet que des constructions dont la structure logique interne n'arrive pas à doter le composé d'une signification autonome restent toujours dépendantes de leur contextualisation. Dans l'exemple concret de **LM**, l'ambiguïté de ces mots est généralement compensée par des synonymes ou des paraphrases. Si la construction de ces mots peut facilement être mémorisée et réutilisée pour leur évidence - nous pensons p.ex. à un terme comme "séance sandwichs" - il ne reste pas moins que leur contenu sémantique est redéfini par le contexte à chaque occurrence. Ces composés restent ainsi suspendus entre deux domaines. Leur formation fait appel aux règles lexicales tandis que leur contenu se définit dans leur emploi dans des situations et des formes textuelles déterminées sans jamais vraiment se fixer.

11.1. Ces quelques observations sont encore trop superficielles pour être considérés comme des résultats; elles constituent cependant, nous semble-t-il, un argument pour la prise en considération de la perspective de l'énonciation et de celle de la typologie textuelle ou discursive dans les recherches lexicologiques.

Romanisches Seminar
CH 4051 Bâle

Beat Münch

Notes

- ¹ Cf. p.ex. les travaux de Gossen 1981, Piacentini 1981, Lüdi 1982
- ² Cette démarche se trouve de manière exemplaire chez Gossen 1981
- ³ Cf. à ce propos la critique de Guilbert, 1975 par Lüdi 1983, 114
- ⁴ Cf. le schéma dans Lüdi 1983, 112
- ⁵ La recherche ici présentée découle de deux séminaires que nous avons le plaisir d'animer au Romanisches Seminar de l'Université de Bâle, l'un avec M. Georges Lüdi sur la néologie et la formation des mots, l'autre avec M. Claude Gauthier sur le langage de la presse écrite. Nous les remercions ici pour tout ce qu'ils ont apporté à ce travail par la discussion. Nous remercions aussi les étudiants ayant

participé à ces séminaires et qui ont enrichi notre réflexion par leur attitude critique; ils ont en plus assumé en grande partie le travail ingrat de dépouillement. Nous remercions aussi Jean-Pierre Chambon et Jean-François de Pietro pour leur remarques critiques. Il va cependant de soi que nous assumons seul le contenu de cet article.

- ⁶ Les problèmes d'une typologie textuelle ou discursive ne peuvent être discutés ici. Pour plus de détails nous renvoyons pour des considérations générales à Charaudeau 1983, 87 sq. et à Bain/Bronckart/Schneuwly 1985; quant à la typologie à l'intérieur du genre informationnel, voir Münch 1986.
- ⁷ Le rédacteur en chef, M. Jaunin, nous a confirmé au cours d'un stage dans son journal que le journaliste doit accepter un "certain style" avec lequel on le familiarise dès le début au cours d'une formation interne.
- ⁸ Dans ce cas, la suppression de l'élément fonctionnel transfère le composé dans un autre programme: le deuxième N se comporte comme un nom propre (un N de code).
- ⁹ "Hoste" est le nom d'un coureur cycliste.
- ¹⁰ Ce procédé est très fréquent dans la publicité. Piacentini le rapproche du calque (Piacentini 1981, 57)
- ¹¹ "Pot" renvoie ici au pot d'échappement d'une voiture. A la modification s'ajoute une formation régressive.
- ¹² L'interaction entre le verbal et l'iconique ne peut être analysé ici. Elle est cependant de toute première importance pour la stratégie discursive de **LM**.
- ¹³ Nous n'avons trouvé aucun exemple du deuxième type dans notre corpus.

Bibliographie

- Bally, Ch. (1932): *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux.
- Bain, D; Bronckart, J.-P.; Schneuwly, B. (1985), "Typologie du texte français" in *Bulletin CILA* 41, 7-43.
- Benveniste, E. (1967): "Fondements syntaxique de la composition nominale" in *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, 1974, 145-162.
- Catach, N. (1981): *Orthographe et lexicographie: Les mots composés*, Paris, Nathan.
- Charaudeau, P. (1983): *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette.
- Coseriu, E. (1982): "Les procédés sémantiques dans la formation des mots" in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 35, 3-16.
- Darmesteter, A. (1875): *Traité de la formation des mots composés en français comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, Francke.
- Gossen, Carl Theodor (1981): "Tendenzen der Wortschöpfung im heutigen Französisch", in Pöckl, Wolfgang, éd.: *Europäische Mehrsprachigkeit, Festschrift zum 70. Geburtstag von Mario Wandruszka*, Tübingen, Narr, 29-41.
- Guilbert, L. (1975): *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.

- Heger, K. (1976²): *Monem, Wort, Satz und Text*, Tübingen, Niemeyer.
- Lüdi, G. (1983): "Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale", *TRANEL* 5, 105-130.
- Kanngiesser, S. (1985): "Strukturen der Wortbildung" in Schwarze, Chr.; Wunderlich, D., eds: *Handbuch der Lexikologie*, Königstein/Ts, Athenäum.
- Martinet, A. (1967): "Syntagme et syntème" in *La Linguistique* 2, 1-14.
- Martinet, A. (1985): *Syntaxe générale*, Paris, Colin.
- Moirand, S. (1975): "Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite" in *Langue française*, 28, 60-78.
- Münch, B. (1986): *Les constructions référentielles dans les actualités télévisées. Essai de typologie discursive*, thèse dactyl., Université de Bâle.
- Piacentini, J.A. (1981): "La création des synthèmes publicitaires et leur intégration dans le langage courant" in *La linguistique* 17/1, 49-73.
- Rohrer, Chr. (1967) *Die Wortzusammensetzung im modernen Französisch*, Diss.phil., Tübingen.